

SIR JOSEPH BANKS, né à Londres en 1740, accompagna Cook dans son premier voyage autour du monde, et c'est à lui surtout que la science dut les immenses résultats de cette expédition.

Naturaliste distingué et possesseur d'une grande fortune, il fit à ses frais plusieurs voyages : au Labrador, à Terre-Neuve, aux îles Hébrides et en Asie. Ses découvertes et son dévouement à la science lui acquirent une grande réputation.

Il mourut en 1820, laissant la collection la plus complète de livres d'histoire naturelle qui existe en Europe. C'est lui qui résolut à la France les papiers de La Poyrouse et d'Entrecasteaux tombés entre ses mains.

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'Instruction publique.

NOMINATIONS.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Québec, 24 février 1876.

Il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur en conseil de nommer les honorables Pierre-J.-O. Chauveau, Thomas Ryan, Alfred-Bazile Routhier, et Cyrille Delagrave, Louis-Léon-Lesieur Désaulniers, Joseph Lachaine et François Painchaud, écuyers, pour composer la partie catholique du conseil de l'Instruction publique de la province de Québec conjointement avec Sa Grandeur monseigneur l'archevêque de Québec et leurs Grâces Nos Seigneurs les évêques de Montréal, Trois-Rivières, Rimouski, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe et Ottawa, qui font partie de droit du dit conseil, conformément aux dispositions d'un acte concernant l'Instruction publique, passé dans la dernière session de la législature de cette province.

Il a aussi plu à Son Excellence en conseil, sous la même autorité, de nommer le très-révérend James William Williams, D. D. évêque de Québec, l'honorable Charles Dewey Day, l'hon Christopher Dunkin, D. C. C., le révérend John Cook, l'honorable George Irvine, le vénérable archidiacre William Turnbull Leach, D. D. L., L. L. D., l'honorable James Ferrier, sénateur, et M. J. W. Dawson, pour composer la partie protestante du dit conseil de l'Instruction publique.

Instituteurs disponibles.

Un instituteur muni du brevet d'école élémentaire pour les deux langues, et ayant enseigné avec succès pendant plusieurs années, désire obtenir la direction d'une école à la campagne. Il peut offrir les meilleurs certificats.

S'adresser à JEAN E. AUBÉ,
Instituteur,
Laval, comté de Montmorency.

M. Aubé est porteur d'un diplôme d'école modèle du bureau d'examineurs de la Nouvelle-Écosse où il a enseigné pendant plusieurs années.

M. Alfred Généreux, porteur d'un diplôme d'école modèle de première classe désire contracter un engagement.

M. Généreux offre les meilleurs certificats.
S'adresser à lui-même, à
Berthier (en haut).

Bulletin bibliographique.

CENTENAIRE DE L'ASSAUT DE QUÉBEC PAR LES AMÉRICAINS, 31 DÉCEMBRE 1875, compte-rendu de la séance solennelle donnée par l'Institut canadien de Québec le 30 décembre 1875. 118 pages in 8 : Québec, A. Côté et cie, 1876.

Cet intéressant volume contient une introduction extrêmement bien faite par M. H. B. Chouinard, une histoire étendue et bien annotée de l'invasion par M. L. P. Turcotte, une pièce de poésie intitulée : *Vision de Montgomery* par M. L. P. Lemay, et un discours de circonstance par M. Henri Taschereau.

M. Turcotte voudra bien agréer nos remerciements pour l'obligeance qu'il a eu de nous adresser un exemplaire de cet ouvrage.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DES SCIENCES.

Nouveau traitement de la folie.—Le dernier numéro de la *Gazette des Hôpitaux* nous signale un nouveau système de guérison de la folie qui est le plus curieux. Le directeur de l'Asile d'aliénés d'Alexandrie (Italie) a eu l'idée originale d'appliquer au traitement de ses malades la lumière solaire. Avant de la mettre à exécution, il l'a soumise au R. P. Secchi, le savant astronome italien, qui a exprimé son avis dans les termes suivants :

« L'idée d'étudier les troubles d'aliénés, en rapport avec les perturbations magnétiques et avec la lumière colorée, et surtout violette, du soleil, est d'une importance remarquable, et je la crois bien digne d'être cultivée.

Pour obtenir cette lumière, il n'y a qu'un moyen c'est de filtrer la lumière solaire de manière à écarter tous les autres rayons et à n'avoir plus que les seuls rayons violets plus réfringibles.

Cette teinte violette a je ne sais quoi de mélancolique, de dépressif qui, physiologiquement, abat l'âme, c'est pour cela, sans doute, que les poètes ont drapé la mélancolie de vêtements violets. Peut-être se peut-il faire que la lumière violette calme l'excitation nerveuse des malheureux aliénés maniaques. Et bien que, physiquement, rien ne puisse assurer du succès, comme il s'agit d'un fait physiologique, il me semble qu'il y a eu lieu de tenter l'expérience.

Les parois des chambres qui servirent aux expériences devront être peintes de la même couleur que les verres qu'on aura mis aux fenêtres; pour favoriser l'action de la lumière solaire, on aura soin de donner à la chambre le plus grand nombre de fenêtres possible, de manière qu'elle puisse recevoir directement la lumière à des heures différentes de la journée.

Pour mettre à exécution ces conseils tout scientifiques, je vous proposerais de faire coucher les aliénés que vous allez mettre en observation, dans des chambres orientées au levant et au midi, à parois colorées comme les vitres et de mêmes dimensions.

Sur les indications du R. P. Secchi, le docteur Ponza a fait préparer plusieurs chambres ayant chacune la teinte de la couleur des vitres. Les expériences ont donné d'excellents résultats.

Après trois heures passées dans la chambre rouge, dit le docteur Ponza, un malade d'un délire taciturne était devenu gai et souriant. Le lendemain de l'entrée dans la même chambre, un maniaque, qui refusait absolument toute nourriture, demanda à déjeuner en se levant et mangea avec une avidité surprenante.

Dans la chambre à vitres bleues, dit le docteur Ponza, je fis coucher un maniaque très-agité, maintenu avec la camisole: moins d'une heure après, je le trouvai beaucoup plus calme. L'action de la lumière bleue est assez intense sur les nerfs optiques; j'en ai eu la preuve par le fait suivant.

Un jour en présence du docteur Bongiovanni, professeur de clinique médicale à l'Université de Pavie, venu tout exprès à Alexandrie pour suivre mes expériences, je conduisis dans la chambre bleue le docteur Manfredi. Nous lui avions d'abord bandé les yeux et pour le dérouter nous lui avions fait faire plusieurs tours sous les arcades de l'asile; aussitôt que M. Manfredi fut entré dans la chambre à vitreaux bleus, il nous dit où il était, il en avait été averti par une sensation d'oppression étrange.

J'ai fait coucher un aliéné dans une chambre à vitreaux violets: le lendemain, ce malade me pria de le renvoyer chez lui, il se sentait guéri. Il a quitté l'asile, il est heureux et toujours bien portant.

Ce mode de traitement n'est-il pas vraiment curieux? Nous tiendrons avec soin nos lecteurs au courant des résultats des expériences.

BULLETIN DES STATISTIQUES.

Les Indiens au Canada.—Suivant le rapport du ministre de l'Intérieur, il y aurait, dans la Puissance, 91,910 indiens répartis comme suit :

Ontario.....	15,305
Québec.....	10,809
Nouvel-Écosse.....	1,842
Nouveau-Brunswick.....	1,561
Ile du Prince-Edouard.....	302
Colombie Anglaise.....	31,520
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.....	13,941
Sioux de Manitoba et Territoire.....	1,450
De la Rivière de la Paix aux bornes non réglées des États-Unis.....	10,000
Terre de Rupert.....	5,170

Le montant de la propriété personnelle des indiens des cinq anciennes provinces est de \$489,234, et celui des immeubles, de \$7,633,708.—*Minerve.*